

UNE JOURNALISTE ORLÉANAISE SORT UNE ENQUÊTE FOUILLÉE SUR LA PÉDOCRIMINALITÉ DANS L'ÉGLISE

« LES FAITS SONT **GRAVES...** »

Sophie Deschamps, ancienne journaliste à RCF Loiret, a choisi de s'intéresser aux affaires de pédocriminalité au sein de l'Église. Dans *Le silence des soutanes*, elle s'interroge également sur les solutions à trouver collectivement pour éviter que de tels faits ne se reproduisent. Une « plongée douloureuse mais nécessaire », selon l'auteure. Entretien. **PROPOS RECUEILLIS PAR GAËLA MESSERLI**

Comment est né ce livre ?**Qu'est-ce qui vous a poussée à l'écrire ?**

Ce n'est pas contre l'Église que je l'ai écrit. Je n'ai aucune haine. Les faits sont suffisamment graves, pas besoin d'en rajouter. Mais c'est en rapport avec elle. Au départ, cela part d'un procès qui s'est déroulé le 30 octobre 2018 à Orléans. Pour la première fois, un évêque, André Fort, et un prêtre, Pierre de Castelet, sont jugés ensemble, le même jour. Je travaillais encore à RCF et j'avais prévenu que je comptais couvrir le procès. J'arrive devant le Palais de Justice et j'y retrouve des gens de l'évêché. À la question « vous venez assister au procès ? », on me répond : « on vient soutenir notre évêque ! » Choquée, j'insiste en demandant : « pas pour les victimes ? » Là, on me répond : « pour les victimes aussi, mais surtout pour notre évêque » !

Et ensuite ?

Le procès va durer de 14h à 22h. Je ressors bouleversée face aux vies brisées et surtout face au silence assourdissant de l'Église. J'ai une minute trente sur RCF national, le lendemain, juste le temps de passer un extrait de l'interview d'Olivier Savignac, une des victimes, de l'avocat du Père Fort et d'Edmond-Claude Fréty, l'un des avocats des parties civiles. Au niveau de RCF Loiret, j'ai cinq minutes d'antenne, pas un créneau spécial... Mais j'ai mon carnet de notes du procès et je me dis que cela vaudrait le coup d'en faire quelque chose. Le 12 décembre, je suis convoquée par ma direction. J'ai obtenu une bonne rupture conventionnelle. Fin janvier, j'étais « libérée ». J'ai bien vécu ce départ, car cela faisait 26 ans que j'étais à RCF et j'en avais fait le tour. J'avais le temps et l'argent suffisants pour pouvoir écrire ce livre.

De quelle manière avez-vous procédé ?

Il y a eu le procès d'Orléans auquel j'ai pu assister, mais j'ai aussi travaillé sur le procès de Lyon à partir de la presse. J'ai également travaillé à

partir de livres comme celui de Christine Pedotti, *Qu'avez-vous fait de Jésus ?* ou encore *Au troisième jour, de l'abîme à la lumière*, de Véronique Garnier-Beauvier, ainsi que *L'Église catholique face aux abus sexuels sur mineurs*, de Marie-Jo Thiel. Sur des films et des documentaires également. J'ai aussi réalisé un entretien avec Olivier Savignac, plus de trois mois après le verdict, ainsi qu'avec Jean-Pierre Perrin-Martin, un ex-prêtre orléanais et son épouse.

« Mettre plus d'horizontalité »**La préface est de Jean-Pierre-Sueur...**

Oui, c'était logique, car il est membre de la commission commune d'information sur les politiques publiques de prévention, de détection, d'organisation des signalements et de répression des infractions sexuelles susceptibles d'être commises par des personnes en contact avec des mineurs dans le cadre de l'exercice de leur métier ou de leurs fonctions au niveau du Sénat. Il a fait partie de ceux qui souhaitaient la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la pédophilie au sein de l'Église. De même, j'ai écrit ce livre sous le nom de Sophie Deschamps, mon nom de journaliste, car c'est essentiellement un travail journalistique.

« JE RESSORS BOULEVERSÉE FACE AU SILENCE DE L'ÉGLISE »**Dans votre livre, vous posez la question de l'après, à savoir : comment lutter aujourd'hui contre la pédocriminalité ?**

Oui, je m'intéresse aussi à la prise de conscience dans l'Église, à la place des victimes, ainsi qu'au rôle des femmes. Les

DIOCÈSE D'ORLÉANS : « ON LE LIRA ! »

Du côté du service communication du diocèse, si le livre n'a pas encore été lu, on assure qu'il le sera : « On le lira, car c'est intéressant de découvrir son point de vue. C'est une bonne journaliste. Elle a été au cœur du cyclone et a pu recueillir des témoignages de premier ordre. » Un livre qui revient sur un pan douloureux de l'histoire du diocèse, qui a depuis mis en place une cellule d'écoute des blessures pour les victimes et « a soutenu à fond la CIASE (Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église). À Orléans, la réunion était pleine. » Une catharsis qui n'est pas terminée pour le diocèse d'Orléans, désormais en attente des suites de l'affaire concernant Olivier de Scitivaux. À noter d'ailleurs que, pendant le confinement, la page Facebook « Appel aux témoins et victimes d'Olivier de Scitivaux » a relancé son appel aux témoignages. Nous recherchons des personnes, témoignages, documents, photos pouvant contribuer à l'enquête », pouvait-on ainsi lire le 9 avril dernier. À niveau judiciaire, le Parquet d'Orléans indique que l'instruction de cette affaire est toujours en cours. « Il y a encore beaucoup d'auditions d'anciens jeunes qui ont été en contact avec Olivier de Scitivaux », explique le procureur de la République. Un procès est cependant espéré pour le printemps 2021.



La journaliste Sophie Deschamps.

femmes font beaucoup de choses, mais on ne leur laisse pas assez de place. Il y a aussi la lutte contre le cléricisme. Il faut cesser de mettre les prêtres sur un piédestal, et il faut mettre plus d'horizontalité dans les institutions ! Je me suis aussi intéressée à la question du mariage des prêtres et, au niveau judiciaire, au travail du législateur.

Aujourd'hui, au niveau personnel, après tout cela, où en êtes-vous avec l'Église ?

J'ai pris mes distances, mais je me reconnais encore dans les valeurs de l'Évangile...

Désormais, avez-vous envie d'écrire d'autres livres ?

Il y aura le procès d'Olivier de Scitivaux. Cela boucle ce livre et ma longue parenthèse au sein de l'Église. J'écris pour *Mag Centre* et j'ai notamment réalisé un journal pendant les 55 jours du confinement. Après j'ai des convictions vegan, féministes et écologistes. La question du monde d'après m'intéresse, mais je vais prendre d'abord de la distance ! ●

+ d'infos

Sophie Deschamps,
Le Silence des soutanes,
Pédocriminalité dans l'Église,
Regain de Lecture, 18 €.

CIASE : UN RAPPORT REPOUSSÉ

La CIASE, commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église, a poursuivi une partie de ses activités malgré le confinement, mais les dernières étapes de son tour de France ont été reportées, ainsi que certaines auditions de victimes. De quoi modifier le calendrier d'achèvement des travaux annoncé au départ par la commission. « La commission avait pour objectif de rendre public son rapport au printemps 2021. Cette remise est maintenant reportée au deuxième semestre 2021. » La commission indiquait aussi par communiqué, le 22 mai dernier, avoir décidé de prolonger son appel à témoignages « de 5 mois, du 3 juin au 31 octobre 2020. » Pour rappel, si vous avez été victime ou témoin d'abus sexuels commis par des prêtres, des religieux ou religieuses, il est possible de prendre contact avec l'équipe mise en place à la demande de la CIASE par la fédération *France Victimes*. Jusqu'au 31 octobre, elle est joignable 7 jours/7 de 9h à 21h au 01 80 52 33 55, par mail sur victimes@ciase.fr ou par courrier postal à Service CIASE-BP 30132 - 75 525 Paris Cedex 11.